



CHARTRE

Contre les

Violences et Harcèlements Sexistes et Sexuels et toutes formes de discrimination

Préambule

L'association Retour de Scène est engagée à lutter contre les violences sexistes et sexuelles dans son champ d'activité, problématique structurelle qui traverse la société.

Cette chartre souhaite éclaircir le positionnement de l'association sur ces thématiques et contribuer à l'information et à la sensibilisation de tou.te.s celles et ceux investi.e.s dans nos actions.

Tendre vers un environnement accueillant et bienveillant pour tou.te.s

Que ce soit en son sein, ou dans l'ensemble de ces activités, Retour de Scène souhaite mettre en place un environnement où chaque personne puisse vivre une expérience épanouissante quelle qu'elle soit.

Le plaisir de se retrouver, de partager un moment festif, convivial, de contribuer ensemble à un projet commun, de s'émanciper, d'évoluer représente le socle commun et indiscutable de notre projet.

Le consentement, fondement des relations inter-personnelles

Entendu comme l'action de donner son accord à une action ou un projet. Il se décline par 5 éléments:

- ✓ Enthousiaste : le désir est partagé, en cas de doute, on pose la question
- ✓ Libre et éclairé : Accepter ou refuser librement et sans contrainte (menaces, état d'ébriété, ...)
- ✓ Spécifique : consentement est établi sur une action précise, il n'est pas valable en tout temps, dans toutes les situations
- ✓ Réversible : droit absolu de revenir sur la décision prise
- ✓ Informé : clarté et transparence afin de prendre une décision en connaissance de cause

En pratique, ça donne quoi ?

En m'engageant au sein des activités de Retour de Scène, que je sois bénévole, salarié permanent ou intermittent, partenaire, je m'engage à :

- ✓ Respecter de manière absolu un « Non », « Arrête », « Stop » ...
- ✓ Ne pas marquer sa supériorité prétendue (ex: « ma petite », « ma jolie », « le nouveau », « le petit », ...)
- ✓ Ne pas justifier des comportements inappropriés par l'alcool, la fête et autres
- ✓ Appliquer la présomption de sincérité des victimes, c'est-à-dire partir du principe de bonne foi des personnes qui témoignent
- ✓ Préserver un cadre où n'a pas sa place des contacts physiques non justifiés dans nos activités, non consentis, de la drague, remarques positives ou négatives sur le physique ou la façon de s'habiller n'ont pas leur place et tendent vers des situations d'harcèlement.
- ✓ De ne pas qualifier une personne ou ce qu'elle fait par un genre, une orientation sexuelle, une origine supposée (ex: « Laisse-moi faire, tu ne pourras pas porter ce fût de bière », partir plutôt du principe d'observer la situation, constater ou non des difficultés, demander si son aide est nécessaire ou non)

Cette liste n'a pas la prétention d'être exhaustive !

**Le non-respect du cadre mis en place engage une réponse proportionnée de l'association
(rappel du cadre, exclusion temporaire, définitive, avertissement, licenciement, ...).**

Des questions ? Des témoignages ?

Des personnes/structures ressources peuvent être sollicitées.

Référent.e.s de l'association : info@retourdescene.net / www.retourdescene.net

Partenaire spécialisé : Association Serein.e.s: serein-e-s@riseup.net